

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Rapport mensuel des opérations financières au 28 février 2022

Québec, le 20 mai 2022. – Le *Rapport mensuel des opérations financières au 28 février 2022* publié aujourd’hui indique que le Québec enregistre un surplus budgétaire de 3,9 milliards de dollars pour la période d’avril 2021 à février 2022, une amélioration notable par rapport à la même période l’année précédente, alors qu’un déficit budgétaire avait été observé.

Ce résultat favorable s’explique en grande partie par une robuste croissance des revenus autonomes depuis le début de l’année financière, s’établissant à 18,9 % au 28 février 2022. La bonne tenue de l’économie depuis plusieurs mois a eu un effet plus important que prévu sur la croissance des salaires et traitements, des bénéfices des entreprises et de la consommation des ménages, ce qui s’est reflété dans les revenus autonomes perçus par le gouvernement sur la période.

Une amélioration de 2,8 milliards de dollars des résultats pour l’année 2021-2022

Le plan budgétaire du Québec déposé le 22 mars dernier prévoyait un déficit budgétaire de 7,4 milliards de dollars, avant utilisation de la réserve de stabilisation, pour l’ensemble de l’année 2021-2022. Or, à la lumière de nouvelles données obtenues depuis la présentation du budget 2022-2023 et par souci de transparence à l’approche de la publication du rapport préélectoral en août, le ministère des Finances présente aujourd’hui une nouvelle estimation du solde budgétaire.

Ainsi, sur la base des plus récents renseignements disponibles, le déficit budgétaire du Québec est maintenant estimé à 4,6 milliards de dollars pour l’année 2021-2022, une amélioration de 2,8 milliards de dollars par rapport au déficit prévu dans le budget 2022-2023. Cette révision s’explique par une augmentation des revenus autonomes, principalement aux impôts des sociétés et à l’impôt des particuliers. La croissance des revenus provenant des impôts des sociétés est exceptionnelle (51,9 % au 28 février). Il était difficile de prévoir une telle croissance. Des améliorations similaires ont été observées dans les autres provinces.

La reprise économique au Québec a été, en effet, plus vigoureuse que prévu, ce qui a contribué à la hausse des revenus. Depuis la publication du budget 2022-2023, la croissance du PIB nominal a été revue à la hausse de 1,8 point de pourcentage en 2021, et elle atteint maintenant 13,1 %.

Les résultats préliminaires pour l’ensemble de l’année 2021-2022 seront présentés en juin prochain dans le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 mars 2022*.

Citation :

« Le budget de mars dernier prévoyait un déficit de 7,4 milliards de dollars pour l’ensemble de l’année 2021-2022. Or, nous présentons aujourd’hui une nouvelle estimation du solde budgétaire, à la lumière de données obtenues depuis la présentation du budget et par souci de transparence à l’approche de la publication du rapport préélectoral, en août.

Cette amélioration de la situation budgétaire pour l’année 2021-2022 doit être mise en perspective, alors que les risques économiques s’accumulent, notamment la hausse des taux d’intérêt, la volatilité des marchés financiers, la persistance de l’inflation et des goulots d’étranglement ainsi que les conséquences de l’invasion de l’Ukraine par la Russie. »

Eric Girard, ministre des Finances

Lien connexe :

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 28 janvier 2022* peut être consulté sur le site Web du ministère des Finances au www.finances.gouv.qc.ca.

Source : Fanny Beaudry-Campeau
Directrice des communications
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 514 222-6782

Information : Jacques Delorme
Responsable des relations avec les médias
Ministère des Finances
Tél. : 418 528-7382